



Ville de CALVISSON (Gard)

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

AMENAGEMENT DE DEUX COMMERCES PLACE GENERAL DE GAULLE A CALVISSON

LOT N° 3

(à compléter par l'entreprise)

N° de marché 2016/12/22

Acte d'Engagement

Marché à procédure adaptée selon article 27 du CMP

AVEC POSSIBILITE DE NEGOCIATION

Date limite de réception des offres :

22 décembre 2016 à 17h00

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Mairie de CALVISSON – Grand Rue - 30420 CALVISSON 04 66 01 20 03

Objet du marché :

Aménagement de deux commerces Place Général de Gaulle, Commune de Calvisson.

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du Code des marchés publics.

Après l'ouverture de plis, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'engager une phase de négociation avec les entreprises ayant remis une offre.

Maîtrise d'œuvre :

La maîtrise d'oeuvre est assurée par le Cabinet d'Architecte

M. Dominique PIERRE

38 Rue Clérisseau

30000 NIMES

Tel : 04 66 76 01 83

Mail : pierre.architecte@wanadoo.fr

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur Le Maire

Ordonnateur :

Monsieur Le Maire

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur Le Trésorier Principal Municipal de Sommières-Rue de la Condamine
30250 SOMMIERES. Tél : 04.66.80.00.62 – Fax : 04.66.80.00.69.

LOT n°.....

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....

.....

.....

.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du .../.../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de variation de prix sont fixées à l'article 3.4 du C.C.A.P.
 Les travaux définis au C.C.A.P. sont définis en lots.

Les travaux du lot concerné par cet acte d'engagement seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire décomposé dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A. incluse dans chaque tranche :

Je soussigné, M....., représentant l'entreprise

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du marché et en particulier des plans d'architecte annotés et des conditions techniques d'intervention,
- après avoir approuvé à mon point de vue et sous mon entière responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à réaliser,
- me soumetts et m'engage envers le maître d'ouvrage ; à exécuter les dits travaux conformément aux conditions stipulées dans les documents joints (devis et plans) et moyennant le prix global et forfaitaire de :

<i>Travaux lot n°</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Montant T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
LOT N° (précisez).....			
<i>Montant du marché</i>			
<i>Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.)</i> :			

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES OBLIGATOIRES

<i>Tranche 1</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Montant T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
doublage			
<i>Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.)</i> :			

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

PHASE DCE « Aménagement de deux commerces – Place Général de Gaulle - Calvisson »

Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres

Article 3 : Délais d'exécution

LOT N°..... / (préciser).....

<i>Tranche</i>	<i>Délai d'exécution</i>
Lot N°.....

Le prix ci-deessus mentionné s'entend pour l'ensemble des documents graphiques, devis descriptifs, ainsi que les règles, normes, DTU et diverses impositions en vigueur à la date de la signature du marché.

Les délais d'exécution partent, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné, de commencer les travaux.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché auprès du trésorier payeur de Sommières, en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Agence : Banque de France

PHASE DCE « Aménagement de deux commerces – Place Général de Gaulle - Calvisson »

N° de compte :30001
Code Guichet :00600
Code Banque :000C050056 87
Code IBAN : FR61 3000 1006 0000 00CO 5005 687
Code BIC : BDDDDFEFRPPCCT

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l’ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l’article 5.2.1 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁵ de percevoir l’avance
 acceptent de percevoir l’avance

NB : Si aucune case n’est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que l’entreprise renonce au bénéfice de l’avance.

J’affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j’interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l’article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d’engagement.

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire communs des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>	<i>Classification complémentaire</i>
TRAVAUX	Sans objet

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

PHASE DCE « Aménagement de deux commerces – Place Général de Gaulle - Calvisson »

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHE

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

2 La totalité du bon de commande n°
afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un
groupement d'entreprise..... sous-traitant

A le⁶

Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant
du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant
en lettre*) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁷

Signature

⁶ Date et signature originales

⁷ Date et signature originales

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous – traitant
OU ACTE SPECIAL**

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché **DC4**

- Nom de la personne morale : **MAIRIE DE CALVISSON**
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics : **M. LE MAIRE**
- Comptable assignataire des paiements : **LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL DE SOMMIERES**
- Numéro de marché (*le cas échéant*) :
- Objet du marché : **Aménagement de deux commerces.**
- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

B - Prestations sous-traitées **DC4**

- Nature :
- Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous -traitant (T.V.A. comprise) :

C - Sous-traitant **DC4**

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
- Forme juridique :
- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers : .
- Adresse :
- Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréeer ses conditions de paiement
- est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : ./..... /200

- **Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d’identification bancaire ou postal :**
- **Avance forfaitaire :**
 - le marché ne prévoit pas d’avance forfaitaire
 - le sous-traitant demande à bénéficiaire de l’avance forfaitaire
 - le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l’avance forfaitaire

Moment de versement

Après la date de notification de l’acte spécial .../..... /200.....
 l’exécution du contrat de sous-traitance ../..... /200 ..

Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l’avance forfaitaire au sous-traitant est subordonné, s’il y a lieu, au remboursement de la partie de l’avance forfaitaire versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées.

Moment de remboursement

L’avance forfaitaire versée au sous-traitant sera remboursée dans les conditions fixées par l’article 115-II du CMP.

- **Autres paiements** (*indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes*)

- **Retenue de garantie**
Le sous-traité :
 prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

- **Pénalités**
 1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d’indisponibilité susceptible d’être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.
 2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

- **Modalités de variation des prix :** (*décrire les modalités de variations*)

- **Date ou mois d’établissement des prix :**

- **Mode de règlement :** virement administratif

E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC4
---	------------

Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

F - Exemple unique du titulaire	DC4
--	------------

Le titulaire a établi qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemple unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance' - article 114 alinéa 11.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemple unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemple unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

G - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
--	------------

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

A..... le
Le pouvoir adjudicateur pour signer le marché.

H- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC4
---	------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.
A..... le